



# NEWSLETTER L'essentiel

MAI 2019 - N°4

# A LA UNE LIVRAISON DU PREMIER BÂTIMENT RECONSTRUIT DU CHDV

#### **LE SOMMAIRE**

- Livraison du premier bâtiment reconstruit du CHDV
- Démarrage de l'activité d'électroconvulsivothérapie
- Convention chambre mortuaire
- Le Dossier Médical Partagé

Le 6 mai prochain, le CHDV réceptionne le premier bâtiment neuf du projet de reconstruction, comprenant la Pharmacie, le CCM, les activités spécifiques et le service de santé au travail.

Ce bâtiment à simple rez-de-chaussée, aux façades d'enduit et de bois préfigure le futur hôpital construit sur le site de Montéléger. Il développe une surface (SDO) de **1 216 m2** permettant de regrouper diverses activités sur trois espaces distincts. Vous trouverez dans ces locaux la

nouvelle pharmacie avec un magasin de **120 m2**, un guichet de distribution interne et un externe, quatre bureaux et un espace préparateurs.

Le nouveau Centre de Consultation Médicale avec **cinq** bureaux médicaux, **deux** salles d'examen, mais aussi le cabinet dentaire, une salle de télémédecine, une salle kiné, une salle neuro-cardio, une salle podologie et une salle gynécologie.

Le troisième espace de ce bâtiment permettra de regrouper les équipes mobiles du CHDV : l'ELSA, le service de l'AFT, le cadre de la Réhabilitation psychosociale, l'équipe de l'FCT

Enfin, divers locaux commun et le service de santé au travail seront positionnés dans ce bâtiment, chaque service ayant à terme, une entrée spécifique.

Les professionnels concernés par ce déménagement s'installeront à partir du 9 mai. Durant la deuxième quinzaine de mai leur fonctionnement se fera en mode dégradé. Nous vous remercions de votre compréhension.



# L'agenda

- 9 mai 2019 : Déménagement de la
- 9 et 10 mai 2019 : Déménagement du
- 11 juin 2019 : Conférence animée par le Professeur Ludovic SAMALIN sur «Les pathologies psychiatriques : symptômes, diagnostics, parcours de soins. Mieux les comprendre»
- 14 mai 2019 à 20h au Lux (Valence) : Concert «San Clemente» en hommage au travail de Raymond Depardon



#### DÉMARRAGE DE L'ACTIVITÉ D'ECT

Le projet d'éléctroconvulsiviothérapie (ECT) du Docteur Pierre Courvoisier a été mis en place et a démarré!

Ce projet s'est élaboré dans une démarche partenariale avec le Centre Hospitalier de Crest et celui de Valence. Un rapprochement des équipes médico soignantes et des directions des trois établissements a permis de mettre en place rapidement cette nouvelle activité.

Le Docteur Courvoisier est accompagné dans cette nouvelle aventure par deux IDE, Madame DUMOULIN Marie-line à droite et Madame VEYRAND Virginie à gauche, par cinq psychiatres du CHDV et de l'équipe de médecins anesthésistes de Crest. Le matériel nécessaire pour cette thérapie a été acheté par le CHDV. Les professionnels du CHDV pratiquent l'ECT dans les locaux du Centre hospitalier de Crest qui dispose du plateau technique.



Deux créneaux sont identifiés pour l'activité d'ECT le mercredi matin et le vendredi matin. Sur chaque demi-journée trois patients peuvent bénéficier du soin. Pour cela, ils sont accompagnés par l'équipe d'infirmier sur le CH de Crest et raccompagnés en fin de matinée.

Le premier patient du CHDV a pu bénéficier de cette technique thérapeutique le mercredi 10 Avril, depuis plusieurs patients sont en attente de traitement. La montée en charge du dispositif devrait être rapide....projet à suivre!

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA CHAMBRE MORTUAIRE DE VALENCE



Dans le cadre de la reconstruction du Centre Hospitalier, la chambre mortuaire de l'établissement n'est plus accessible depuis le 22 avril. Elle sera démolie dans les prochaines semaines en vue de l'aménagement d'un parking.

La présente convention a pour objet la mise à disposition, par le Centre Hospitalier de Valence en faveur du Centre Hospitalier Drôme Vivarais, de sa chambre mortuaire pour les personnes décédées au CHDV, afin de permettre aux familles de disposer du temps nécessaire à l'organisation des obsèques, dès lors que le maintien des corps des défunts dans les locaux destinés aux soins ou à l'hébergement n'est pas envisageable.

Le protocole de conduite et la procédure à suivre en cas de décès d'un patient ont été mis à jour et sont disponibles sur l'intranet.

### LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



Le jeudi 4 avril 2019 s'est déroulé la Journée Européenne de vos Droits en Santé au Centre Hospitalier Drôme Vivarais.

Une réunion d'information sur la thématique du «Dossier Médical Partagé» et présenté par Catherine COINTE de la CPAM Drôme, a réuni une dizaine de personnes.

Le **Dossier Médical Partagé (DMP)** est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé. Gratuit et confidentiel, vous pouvez les partager avec les professionnels de santé de votre choix, et ainsi être soigné plus efficacement. Le DMP est le seul service qui vous permet de retrouver dans un même endroit :

- Votre historique de soins des 24 derniers mois automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie
- Vos résultats d'éxamens (radio, analyses biologiques...)
- Les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence
- Vos antécédents médicaux (pathologie, allergies...)
- Vos comptes rendus d'hospitalisations
- Vos directives anticipées pour votre fin de vie

Pour plus d'informations, rendez-vous sur dmp.fr.







Déménagement du CCM le 9 et 10 mai 2019. Fonctionnement en mode dégradé durant les semaines 20 et 21. Merci de vous réferer au planning diffusé aux cadres et responsables. En cas d'urgence, merci de contacter le standard.

Concert «San Clemente» en hommage au travail de Raymond Depardon qui filma dans les années 80 l'île de San Clemente en Italie, haut lieu de la psychiatrie, aujourd'hui transformé en hôtel de luxe. Rendez-vous le 14 mai à 20h au Lux à Valence. Entrée payante, tarif préférentiel pour les professionnels du CHDV.